

QUINGEY Énergie

Une fruitière pas comme les autres

L'idée de base est la même que pour le comté : mutualiser et faire fructifier. Mais le produit final est différent : la Fruitière des énergies accompagne et porte des projets locaux liés à la transition énergétique. Une entreprise à part.

Des vieilles pierres, une vue superbe : bienvenue à By, petit village de 65 habitants. À l'entrée de la commune une ancienne bâtisse s'élève derrière le monument aux morts : l'imposante toiture est entièrement couverte de panneaux photovoltaïques. Une nouveauté - les travaux d'installation viennent tout juste de s'achever.

Il s'agit de la première réalisation de la Fruitière des énergies, une société par actions simplifiée (SAS) à capital variable créée il y a moins d'un an. Son objectif : accompagner et porter des projets d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, hydraulique, éolien...)

Particularité notable : l'entreprise a été pensée et voulue par des habitants et militants de la communauté de communes de Loue-Lison. Une aventure associative au départ : fin 2014 un groupe d'une centaine d'habitants, interpellés par le projet éolien de la crête de Moïni, se rassemble au sein du collectif Ensemble mobiliser nos énergies. « Nous considérons que le vent (comme l'eau ou le soleil) est une ressource naturelle, explique Jean-François Dugourd, le coordinateur du projet Fruitière. Son exploitation doit se faire en priorité aux bénéfices des territoires et de ses habitants et pas au seul

bon vouloir d'un acteur extérieur. » Les projets en somme, doivent pouvoir être montés par et pour les habitants.

Restait à trouver l'argent nécessaire pour développer des projets et un outil juridique dédié pour les porter. C'est la raison d'être de la Fruitière.

La société, explique son président Yves Monnot, est une entreprise à gouvernance partagée et tous les membres du conseil de gestion sont bénévoles.

L'apport des associés a permis de constituer un capital (84 500 €) mais ce n'est pas la seule ressource sur laquelle compte la société. La Fruitière espère mobiliser des fonds publics et, bien sûr, dégager des revenus.

Accompagner ceux qui veulent se lancer

Premier axe de développement : l'accompagnement de tous ceux, particuliers, entreprises, agriculteurs ou collectivités qui veulent se lancer dans la transition énergétique. Une prestation qui permettrait de lever quelques « freins » : « Certains hésitent à se lancer à cause des arnaques dont ils ont entendu parler, souligne Yves Monnot. On peut les accompa-

gner, s'occuper des études de dimensionnement, du dossier, des démarches auprès des installateurs partenaires... »

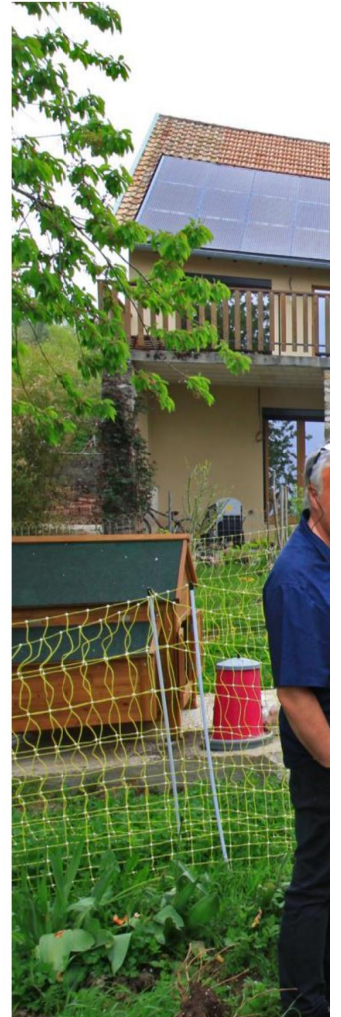
L'avantage : des garanties sur la « provenance du matériel », « l'assurance d'un suivi » et un « prix juste ».

Des centrales photovoltaïques sur toit

Deuxième axe de développement : les projets financés par la Fruitière. Essentiellement du photovoltaïque, pour l'heure. L'idée : utiliser les toitures existantes et, via un bail locatif, y installer des panneaux. Avantage pour les bailleurs : ils peuvent prétendre à un loyer allant jusqu'à 4% du montant des recettes électriques générées par la centrale photovoltaïque. Ils récupèrent en outre l'installation et sa production au bout de 10 ans.

By n'est pas le seul projet. D'autres sont dans les tuyaux (lire ci-dessous). L'objectif de la Fruitière : installer 1 500 m² de panneaux par an et accompagner l'installation de 1 500 autres m². Les associés en sont convaincus : l'activité est génératrice « d'emplois et de richesses » sur le territoire.

Céline MAZEAU



Jean-François Dugourd, coordinateur du projet, Franck HAKMOUN

3 000

La Fruitière se fixe comme objectif l'installation de 3 000 m² de panneaux photovoltaïques par an.

Repères

Juin 2017. Création de la Fruitière à énergies.

Octobre 2017. La Fruitière à énergies est agréée « Entreprise solidaire d'utilité sociale », par arrêté préfectoral. Dans la foulée, une chargée de projet est recrutée grâce à un dispositif financé par la Région et la Caisse des dépôts.

Avril 2018. Signature du premier bail pour une installation photovoltaïque à By.

Avril-mai 2018. Lancement de réunions TupeWatt « afin d'informer et d'associer les habitants du territoire Loue-Lison et alentours à la démarche ». Prochains rendez-vous le 15 mai à 20 h 30 en mairie de Malbrans, le 22 mai à Ornans et le 29 mai à Amancey.



La future école de Chay et son projet de centrale photovoltaïque sur toit. DR

Rédactions

Besançon
03 81 21 15 15
lerredachbes@estrepublikain.fr
60 Grande Rue
25000 BESANÇON

Pontarlier
03 81 46 87 88
lerredacpon@estrepublikain.fr
50 rue de la République
25300 PONTARLIER

<https://www.facebook.com/lestrepublikainbesancon/>
<https://www.facebook.com/lestrepublikainhautdoub/>

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 082 201

Service & appel gratuits
ou par mail à lerfilrouge@estrepublikain.fr



Célia Bessot, chargée de projet, Yves Monnot, président et Roland Sage, fondateur de TRI et « premier client ». Photo

QUATRE CHOSES À SAVOIR...

113 associés âgés de 3 à 82 ans

La Fruitière à énergies c'est plus de 110 associés âgés de 3 ans à 82 ans. Chaque associé peut détenir plusieurs parts sociales (une part valant 500 €) mais il n'a qu'une voix. C'est l'un des principes de la Fruitière : « Un associé/une voix ». Autre principe : « Une impartabilité de 50 % des bénéfices » : Les bénéficiaires sont ainsi « majoritairement affectés aux nouveaux projets et à l'objectif de pérennité économique de la société ».

Cinq collèges

Cinq collèges d'associés gèrent la SAS (associés-fondateurs, associés personnes physiques, collectivités, personnes morales et salariés). Tous sont représentés au sein du conseil de gestion et tous peuvent en être membres.

7 collectivités partenaires

La Fruitière a noué des partena-

riats avec le syndicat d'électricité du Doubs (Syded) et les communes de Charnay, Chenecey-Buillon, Liesle, Lavans-Quingey, Mesmay et Lombard.

Mon projet ma planète

La Fruitière à énergies a décidé de répondre à l'appel à projet lancé par le ministre Nicolas Hulot « Mon projet pour ma planète ». Être lauréat lui permettrait « d'aller chercher un cofinancement pouvant atteindre 100 000 € sur trois ans ». La SAS espère donc un large soutien des habitants : les projets qui ont déjà passé les deux premières étapes de validation sont soumis à un vote ouvert à tous sur une plateforme en ligne : monprojet-pourlaplanete.gouv.fr. Le vote sera clos le 11 mai prochain. Attention : pour que ce dernier soit pris en compte, il faut créer un compte et le valider sous 12 heures via un courriel reçu dans votre boîte mail.

C.M.

LE CHIFFRE

36kWc

C'est l'objectif de production (maximum) de la centrale photovoltaïque sur le toit de l'extension de l'école de Chay.

Deux projets à Chay et Ornans



700 m² de panneaux photovoltaïques devraient être installés sur le toit du bâtiment Emmaüs. DR

Les deux promesses de bail ont été signées. La première concerne un projet « emblématique » pour la Fruitière selon le président Yves Monnot. La société va installer pour son compte une centrale photovoltaïque sur le toit de l'extension de l'école de Chay. Le permis de construire est en cours d'instruction.

L'objectif : produire maximum 36 kWc (le kilowatt crête est l'unité qui permet de mesurer la puissance de l'installation).

Si le projet est emblématique, explique Yves Monnot c'est qu'il « s'accompagne d'un projet pédagogique avec l'équipe enseignante et les élèves sur les énergies renouvelables et les projets citoyens, ainsi que d'une proposition de financement participatif par les parents d'élèves et les habitants. »

Une centrale de 100 kWc

L'autre projet est à Ornans. Là aussi il s'agit de financer une centrale photovoltaïque : des panneaux qui devraient couvrir les 700 m² de toiture du bâtiment Emmaüs. Puissance annoncée : 100 kWc.

L'étude de structure du bâtiment, nécessaire, a été rendue. Elle est positive : si tout va bien les travaux devraient démarrer dans l'été. La centrale pourrait donc fonctionner d'ici la fin de l'année.

Elle devrait produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité hors chauffage pour 130 personnes.

C.M.

► La Fruitière à énergies, Maison des Services, place d'Armes à Quingey. <https://fruitiere-energies.fr/>



UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel Enseignant

5, rue Madeleine Brès – Les Tilleroyes
25000 Besançon
Tél. : 03 81 65 99 00 – Courriel : 08590@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 538 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.